



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITE DU PROGRAMME

**Cent trente-septième session**

**Rome, 6-10 novembre 2023**

**Cadre conceptuel de la FAO pour la gestion intégrée des ressources  
en terres et en eau**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Lifeng Li  
Directeur de la Division des terres et des eaux  
Tél.: +39 06570 52243  
Courriel: [Lifeng.Li@fao.org](mailto:Lifeng.Li@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

### RÉSUMÉ

- L'évaluation de la contribution de la FAO à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 6, «Garantir la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous», a mis en avant la nécessité pour l'Organisation d'aller vers une reconnaissance cohérente et stratégique du rôle central de la gestion des ressources en eau, notamment en ménageant une place plus importante à cette question dans le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et les domaines prioritaires du Programme (DPP). Les évaluateurs ont en outre recommandé à la FAO d'adopter une approche globale de gestion intégrée des ressources en terres et en eau.
- Donnant suite à la recommandation évoquée ci-dessus et aux directives formulées lors de la 133<sup>e</sup> session du Comité du Programme, la Division des terres et des eaux de la FAO a élaboré la proposition de Cadre conceptuel de la FAO pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau exposée dans le présent document.
- Ce cadre conceptuel a été élaboré en collaboration avec les autres divisions techniques, centres et bureaux compétents du siège et des bureaux décentralisés, à partir des éléments présentés dans le rapport sur *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde 2021* et d'un bilan du travail de la FAO (expériences, bonnes pratiques, enseignements et lacunes).

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le document et à donner toutes les indications qu'il jugera utiles.
- 

#### Projet d'avis

##### **Le Comité:**

- **a pris connaissance avec satisfaction du Cadre conceptuel de la FAO pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau exposé dans le présent document et a encouragé la FAO à le mettre en œuvre grâce aux domaines prioritaires du Programme, aux domaines d'impact à valeur ajoutée, à des partenariats efficaces et aux programmes et projets concernés, y compris ceux relevant de fonds verticaux, et**
- **a encouragé la FAO à mobiliser des ressources pour garantir qu'un appui technique pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau soit prêté aux pays qui en feraient la demande.**

## I. Contexte

1. Les conclusions présentées dans le rapport de la FAO sur *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde: Des systèmes au bord de la rupture* (2021)<sup>1</sup> indiquent que les **pressions exercées par les activités humaines et les effets du changement climatique poussent les systèmes pédologiques et hydrologiques à la limite de leur capacité de production, voire au-delà**. L'inadéquation du stockage et de la réalimentation, la dégradation des zones humides, la surexploitation des systèmes d'eaux de surface et d'eaux souterraines, la salinisation et la pollution sont autant de menaces qui pèsent sur les ressources en eau douce. Quelque 34 pour cent des terres agricoles dans le monde sont dégradées par une utilisation inappropriée et des pratiques de gestion non durables. Le changement climatique et les pénuries d'eau limitent les systèmes de production agricole, tant pluviaux qu'irrigués, et le réchauffement climatique expose l'agriculture et la sécurité alimentaire à des risques, des incertitudes et des défis de plus en plus importants.

2. **Les facteurs socioéconomiques qui entraînent des pertes de terres, de sols et d'eau s'amplifient, et présentent des caractéristiques différentes selon les régions.** Lors de l'élaboration de réponses et de solutions, nous devons nous efforcer de mieux comprendre les grands facteurs sous-jacents et les pressions exercées sur les ressources naturelles. D'ici à 2050, il faudra des quantités de produits agricoles – produits alimentaires, fibres, aliments pour animaux – supérieures de 50 pour cent à leur niveau de 2012 pour satisfaire les besoins d'une population en expansion dans un monde plus urbanisé<sup>2</sup>. Compte tenu des niveaux de productivité actuels, on estime que les besoins en eau douce pour l'agriculture seront au moins supérieurs de 35 pour cent en 2050, alors que 4 milliards de personnes sont déjà confrontées à un manque d'eau au moins un mois par an, et que 500 millions d'autres vivent dans des conditions de grave pénurie tout au long de l'année. L'extension de l'agriculture à des terres cultivables ou des pâturages moins productifs sera limitée par les disponibilités hydriques, les risques d'appauvrissement de la biodiversité et la concurrence des autres utilisations des terres. Les incidences de plus en plus fortes des tempêtes, des inondations et des sécheresses sur l'agriculture sont sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et ces phénomènes extrêmes et catastrophes vont augmenter encore en fréquence et en gravité avec le changement climatique. Par ailleurs, l'urbanisation, l'exploitation minière, l'industrie et les infrastructures continuent de générer de la pollution et des pertes de terres fertiles précieuses, et entraînent des répercussions supplémentaires sur les activités humaines et l'environnement.

3. **La transition vers une utilisation plus efficace et plus durable des ressources en terres, en sols et en eau à l'échelle mondiale est essentielle** pour satisfaire la demande croissante d'eau, de nourriture, d'énergie et d'autres produits et services et faire face aux défis de plus en plus immenses du changement climatique. Les agriculteurs, et leurs systèmes de production pluviaux et irrigués, subissent les effets du changement climatique dans toutes les régions du globe (imprévisibilité des conditions météorologiques, modification du régime des précipitations, stress hydrique saisonnier, gravité et fréquence croissantes des sécheresses, inondations, et tempêtes et ouragans), ainsi que les conséquences de l'élévation du niveau de la mer et de l'intrusion d'eaux salines. Les petits États insulaires en développement (PEID), les zones côtières et les petits exploitants disposant de peu d'actifs sont particulièrement vulnérables. Nous avons besoin de systèmes agricoles durables et inclusifs, capables de mieux intégrer les pratiques de culture, d'élevage, de foresterie et de pêche. Les systèmes intégrés de ce type peuvent déboucher sur des améliorations directes de l'état des terres, des sols et de l'eau, aider les petits exploitants agricoles, les éleveurs, les pêcheurs et les populations tributaires des forêts à s'adapter au changement climatique, et générer de multiples avantages écosystémiques, notamment des moyens d'existence sûrs, une meilleure nutrition, une alimentation saine et une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

4. **Il faut opérer des changements majeurs dans la gestion des terres, des sols et de l'eau**, en investissant dans une gouvernance efficace et inclusive, dans des systèmes fournissant des données et des informations précises et actualisées pour éclairer la planification et la prise de décisions, et dans

<sup>1</sup> <https://www.fao.org/3/cb7654fr/cb7654fr.pdf>.

<sup>2</sup> <https://www.fao.org/3/CA1553FR/ca1553fr.pdf>.

l'innovation et l'amélioration des technologies de suivi, d'utilisation et de restauration des ressources. Des stratégies cohérentes et des solutions intégrées sont nécessaires pour orienter et cibler les interventions sur le terrain visant à développer et à intensifier les pratiques de gestion adaptative des terres, des sols et de l'eau. La mise en place de régimes fonciers et d'accès plus équitables applicables aux terres et à l'eau est essentielle pour favoriser des systèmes de production plus efficaces, accroître la résilience au changement climatique, préserver la biodiversité et réduire les émissions de GES, tout en apportant des avantages à toutes les populations, et notamment aux petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

5. Le **Cadre conceptuel de la FAO pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau** proposé dans ce document (ci-après «le cadre conceptuel») a été élaboré en réponse à l'évaluation de la contribution de la FAO à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 6, «Garantir la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous», évaluation qui a mis en avant la nécessité pour l'Organisation d'intégrer plus étroitement l'eau dans les domaines prioritaires du Programme (DPP) et a préconisé qu'elle adopte une approche globale de gestion intégrée des ressources en terres et en eau. Ce cadre conceptuel suit également les orientations fournies par le Comité du Programme à sa 133<sup>e</sup> session, et tient compte d'autres indications provenant des organes directeurs de la FAO. Il est conforme à la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031, à la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, à la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, à l'Initiative Main dans la main et au Cadre d'action 2022-2030 du Partenariat mondial sur les sols de la FAO.

6. Le cadre conceptuel proposé a pour ambition d'appuyer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le «Programme 2030») par une transformation des systèmes agroalimentaires visant à les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'améliorer la *production*, la *nutrition*, l'*environnement* et les *conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Il donne un plan de route qui comprend des actions programmatiques visant à contribuer à la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et des stratégies de la FAO relatives au changement climatique, à la science et à l'innovation, et à la biodiversité mentionnées ci-dessus. Ce cadre conceptuel contribue en outre à la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et de la Décennie internationale d'action sur le thème «L'eau et le développement durable».

## II. Le cadre conceptuel

7. La vision de la FAO en matière de gestion intégrée des terres et des eaux est celle d'un monde où les ressources en terres, en sols et en eau sont conservées, restaurées et utilisées de manière durable pour assurer aux générations futures une sécurité alimentaire, une sécurité de l'approvisionnement en eau et des services écosystémiques.

8. Pour concrétiser cette vision, la FAO s'est donné pour mission d'apporter aux pays membres des orientations sur les politiques et une assistance technique et d'appuyer des interventions stratégiques et des innovations en faveur de l'utilisation efficiente et durable des ressources en terres, en sols et en eau.

9. Pour s'acquitter de cette mission, la FAO s'emploiera à obtenir cinq principales **résultantes** intégrant les domaines d'activité thématiques relatifs aux terres, aux sols, à l'eau et aux applications géospatiales mis en lumière dans le cadre d'une série de consultations auprès des divisions et équipes régionales de la FAO ainsi que de consultations externes menées auprès des membres de la FAO, des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires à l'occasion du Dialogue de Rome sur l'eau et de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023.

10. Ces cinq résultantes sont les suivantes:

- a) **bonne gouvernance**: des solutions efficaces et inclusives sont élaborées et mises en place pour la gouvernance des terres, des sols et de l'eau à tous les niveaux (local, national, régional et mondial);
- b) **conservation, restauration et utilisation durable des ressources en terres, en sols et en eau**: des politiques, des stratégies, des programmes et des outils sont élaborés et mis en place aux fins de l'utilisation durable et de la restauration des ressources en terres, en sols et en eau, afin d'assurer aux générations futures une sécurité alimentaire, une sécurité de l'approvisionnement en eau et d'autres services écosystémiques;
- c) **renforcement de l'adaptation et de la résilience au changement climatique et réduction des émissions de gaz à effet de serre**: des stratégies et des outils d'atténuation, d'adaptation et de gestion des risques sont utilisés pour faire face aux risques climatiques et anthropiques qui pèsent sur les ressources en terres, en sols et en eau et sur les systèmes agricoles, et pour accroître la résilience au changement climatique, en accordant une attention particulière aux petits États insulaires en développement (PEID), aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays en développement sans littoral (PDSL);
- d) **mise en place de solutions intégrées pour les terres, les sols et l'eau**: la transition vers des systèmes agroalimentaires durables progresse grâce à l'élaboration, à la promotion et à la mise en place de solutions intégrées terres-sols-eaux qui tiennent compte des interactions entre les humains et l'environnement et de zones rurales et urbaines;
- e) **optimisation des systèmes de données et d'information sur les terres, les sols et l'eau à l'appui de la transformation des systèmes agroalimentaires**: des systèmes de données et d'information sur les terres, les sols et l'eau, des applications géospatiales et des technologies innovantes sont mis au point, accessibles et largement utilisés pour éclairer la prise de décisions à tous les niveaux.

11. Ces cinq résultantes accordent une grande importance au renforcement des capacités des décideurs aux niveaux régional, national et local dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement et d'autres secteurs connexes à faire des ressources en terres, en sols et en eau un pilier central de la transition vers des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables, en vue notamment d'obtenir les impacts suivants:

- a) augmenter et maintenir la **productivité** des systèmes pluviaux et irrigués et renforcer les moyens d'existence et la nutrition, en donnant la priorité aux petits exploitants, aux groupes vulnérables et aux populations rurales (*amélioration de la production, amélioration des conditions de vie et amélioration de la nutrition*);
- b) prévenir la **dégradation** de l'environnement par la conservation et l'utilisation durable, restaurer les agroécosystèmes dégradés, réduire la pollution des terres et de l'eau et les effets préjudiciables à la santé humaine (*amélioration de l'environnement, amélioration de la production et amélioration des conditions de vie*);
- c) renforcer la **résilience** des petits exploitants et de leurs systèmes de production face aux phénomènes climatiques extrêmes et à la variabilité accrue du climat par une gestion adaptative de l'eau, des mesures d'atténuation (séquestration de carbone et utilisation des énergies renouvelables, notamment), et la gestion des risques de catastrophe (*amélioration de l'environnement et amélioration des conditions de vie*);
- d) améliorer la **gouvernance** des ressources, les processus décisionnels inclusifs, l'accès des petits exploitants et des groupes vulnérables aux ressources et leur utilisation de ces dernières, ainsi que la nutrition et l'équité femmes-hommes (*amélioration de l'environnement, amélioration des conditions de vie et amélioration de la nutrition*).

12. L'association de la vision évoquée plus haut, des résultantes et des moyens d'exécution proposés dans la prochaine section forme le cadre conceptuel (voir la figure ci-après).

**Figure: Cadre conceptuel de la gestion intégrée des ressources en terres, en sols et en eau**

### III. Moyens d'exécution

13. Les cinq résultantes seront réalisées en grande partie dans le cadre des DPP, des domaines d'impact à valeur ajoutée et de la constitution de partenariats à fort impact.

14. Pour l'exercice biennal 2024-2025 et au-delà, la FAO, sous la coordination de sa Division des terres et des eaux, élaborera d'autres produits pour agir dans ces cinq domaines et contribuer aux DPP et domaines d'impact à valeur ajoutée connexes visant la réalisation des *quatre améliorations*.

15. Par ailleurs, les partenariats suivants, parmi d'autres, seront renforcés afin de mobiliser des ressources, des connaissances et des actions concertées pour la mise en œuvre des interventions qui seront menées pour concrétiser les résultantes attendues:

- le Partenariat mondial sur les sols;
- le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture (WASAG);
- l'Observatoire des agricultures du monde (OAM);
- le consortium et l'étude WOCAT (Étude mondiale des approches et des technologies de conservation);
- des coalitions et initiatives des Nations Unies, telles que ONU-Eau, le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et le GeoNetwork des Nations Unies, la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les

tempêtes de sable et de poussière, l'Initiative sur la sécheresse de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Water and Climate Coalition, la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), l'initiative «Une seule santé» des Nations Unies, la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et la Décennie internationale d'action sur le thème «L'eau et le développement durable» (2018-2028), entre autres;

- f) l'association avec des partenaires majeurs fournisseurs de ressources, comme le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Union européenne, la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), etc.

#### IV. Actions relatives à chaque résultante

16. **Résultante 1 – Bonne gouvernance.** Des solutions de gouvernance efficaces et inclusives des ressources en terres, en sols et en eau sont élaborées et mises en place à tous les niveaux. Plus précisément, la FAO s'emploiera à:

- 1.1 sensibiliser à l'importance d'une gouvernance intégrée des terres, des sols et de l'eau, de l'échelle locale à l'échelle transfrontière, pour la durabilité des systèmes agroalimentaires et la santé des écosystèmes, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau, la résilience au changement climatique et l'amélioration des moyens d'existence, en veillant à mener des actions qui tiennent compte des questions de genre et en portant une attention particulière aux petits exploitants, aux jeunes, aux peuples autochtones et aux autres groupes vulnérables;
- 1.2 aider les pays à élaborer et à encourager des processus décisionnels, des politiques et des instruments réglementaires fondés sur des éléments concrets, notamment des données sur les terres, les sols et l'eau et des cartes agroécologiques pour prendre en considération les défis alimentaires, climatiques et environnementaux (dégradation de l'environnement, appauvrissement de la biodiversité et pollution), la pénurie d'eau, et les ressources en sols et en terres;
- 1.3 mettre en phase les activités liées à l'eau de l'agriculture et d'autres secteurs grâce à des approches de gestion intégrée des ressources en eau et de planification de l'utilisation des terres, et renforcer les institutions pour favoriser une collaboration intersectorielle dans la planification et l'élaboration de cadres d'action cohérents;
- 1.4 apporter des contributions à des processus techniques et des processus d'élaboration des politiques sur les régimes fonciers applicables aux terres et à l'eau et à des dialogues multipartites qui appuient une gouvernance efficace et inclusive des terres et de l'eau, en portant une attention particulière aux petits exploitants, aux jeunes, aux peuples autochtones et aux autres groupes vulnérables;
- 1.5 apporter une assistance sur le plan technique et en matière d'élaboration de politiques concernant la santé des terres, des sols et de l'eau, la qualité des sols et de l'eau et la pollution issue de l'agriculture, afin d'orienter et d'appuyer des opérations intégrées visant à prévenir et à réduire la dégradation de l'environnement, la pollution et l'appauvrissement de la biodiversité, et à améliorer la nutrition, la santé humaine et la santé de l'environnement;
- 1.6 assurer, sur demande, un appui à l'élaboration de feuilles de route nationales relatives à l'eau au service de la réalisation du Programme 2030 au moyen de dialogues et de processus participatifs menés par les pays;
- 1.7 aider les membres, à leur demande, à engager et à diriger activement, lorsqu'il y a lieu, les processus techniques et politiques relatifs aux régimes fonciers de l'eau, et organiser des dialogues mondiaux sur ces régimes pour favoriser l'instauration d'une gouvernance efficace et inclusive de l'eau;
- 1.8 organiser chaque année à Rome un dialogue sur l'eau pour stimuler l'innovation et mobiliser une volonté politique en faveur d'une gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience au climat.

17. **Résultante 2 – Conservation, restauration et utilisation durable des ressources en terres, en sols et en eau.** Des politiques, des stratégies, des programmes et des outils sont élaborés et mis en place aux fins de l'utilisation durable et de la restauration des ressources en terres, en sols et en eau, afin d'assurer aux générations futures une sécurité alimentaire, une sécurité de l'approvisionnement en eau et d'autres services écosystémiques. Plus précisément, la FAO s'emploiera à:

- 2.1 renforcer les capacités des parties prenantes à réaliser des évaluations nationales et infranationales de la dégradation des terres, des sols et de l'eau, à établir une typologie des exploitations et à réunir des informations sur les pratiques agricoles afin de favoriser la planification des ressources en terres, en sols et en eaux de surface et souterraines, leur utilisation judicieuse et leur restauration;
- 2.2 apporter des contributions à la planification participative et aux outils d'aide à la prise de décisions employés par les institutions et les acteurs locaux pour développer les pratiques de conservation, d'utilisation durable et de restauration à tous les niveaux pertinents, en encourageant des approches intégrées des paysages et des bassins versants;
- 2.3 assurer la nutrition et la qualité et la diversité des régimes alimentaires ainsi que la rentabilité des petits exploitants agricoles et des artisans pêcheurs par un renforcement de leur capacité à adopter une gestion durable de l'eau, des sols et des terres et de bonnes pratiques qui aident à accroître les rendements, à diversifier les cultures, à intégrer culture, élevage et pêche et à améliorer la qualité de la production en ce qui concerne la teneur en nutriments et la valeur économique;
- 2.4 contribuer à la conservation, à la restauration et à la gestion durable des forêts et à leur utilisation aux fins de l'obtention de services liés à l'eau, notamment en élaborant des outils de suivi, des produits du savoir, des initiatives d'appui technique et de renforcement des capacités, et apporter, sur demande, une aide aux membres;
- 2.5 procéder à une évaluation complète de l'utilisation des ressources en eau par les systèmes d'élevage tout au long de la chaîne de production (y compris de l'empreinte en eau au stade de la production d'aliments pour les animaux) afin de guider la conception et l'élaboration des politiques et des pratiques;
- 2.6 favoriser l'échange et l'utilisation de technologies et d'approches adaptées et innovantes de gestion des sols et de l'eau, et la création de capacités dans ce domaine, en permettant aux agriculteurs et à d'autres parties prenantes de prévenir et de réduire la dégradation de l'environnement et d'accroître et de maintenir la productivité, la qualité et l'efficacité d'utilisation des ressources, notamment de l'eau, de l'énergie, des nutriments et de la main-d'œuvre, et d'améliorer les chaînes de valeur en s'appuyant sur les avancées scientifiques, les connaissances locales, les méthodes de vulgarisation participative et la collaboration intersectorielle;
- 2.7 développer des systèmes agricoles irrigués modernes et efficaces pour augmenter et maintenir la productivité et pour renforcer les moyens d'existence et la nutrition au moyen d'une évaluation des besoins, d'un état des lieux des options d'intervention, d'une analyse comparative et de directives opérationnelles, d'outils pratiques et d'approches intégrées et participatives des paysages et des bassins versants;
- 2.8 favoriser une plus grande participation à la compilation, au partage et à la mise en œuvre de bonnes pratiques et d'outils pour préserver et restaurer les ressources naturelles et les services écosystémiques (agroécosystèmes, par exemple), y compris dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes;
- 2.9 encourager une gestion intégrée des sols, de l'eau et des nutriments et adapter les technologies et les outils de suivi pour réduire la dégradation des terres, l'érosion et la sédimentation, et remédier au manque d'eau par l'amélioration du cycle des nutriments et du carbone et du cycle hydrologique local (conservation et rétention de l'eau, gestion des ruissellements, récupération, recyclage et réutilisation de l'eau) dans les secteurs agricoles (production végétale et animale, pêche et aquaculture, et foresterie).

18. **Résultante 3 – Renforcement de l’adaptation et de la résilience au changement climatique et réduction des émissions de gaz à effet de serre.** Des stratégies et des outils d’atténuation, d’adaptation et de gestion des risques sont utilisés pour faire face aux risques climatiques et anthropiques de plus en plus importants qui pèsent sur les ressources en terres, en sols et en eau et sur les systèmes agroalimentaires, et pour accroître la résilience au changement climatique, en accordant une attention particulière aux PEID, aux PMA et aux PDSL. Plus précisément, la FAO s’emploiera à :

- 3.1 appuyer les processus des Nations Unies visant à élaborer et expérimenter des stratégies inclusives d’atténuation et de gestion des risques, des plans et des outils efficaces, en mettant l’accent sur le financement de l’action climatique pour l’adaptation et l’atténuation et la résilience à long terme des systèmes agricoles et des paysages, et renforcer les partenariats pour atténuer les risques et améliorer l’accès aux mesures de protection sociale;
- 3.2 amplifier le domaine d’impact à valeur ajoutée relatif à la lutte contre la pénurie d’eau au service de l’agriculture et de l’environnement, reproduire à plus grande échelle les solutions élaborées par le Cadre mondial contre la pénurie d’eau dans l’agriculture et les initiatives régionales consacrées à cette question, et renforcer les capacités institutionnelles des membres au moyen de la Plateforme technique interrégionale de la FAO sur la pénurie de l’eau;
- 3.3 aider les membres, sur demande, à élaborer des «feuilles de route nationales relatives à l’eau au service de la réalisation du Programme 2030» au moyen de dialogues et de processus participatifs menés par les pays, en intégrant les engagements et promesses des pays, notamment leurs plans nationaux de développement, leurs contributions déterminées au niveau national, leurs plans nationaux d’adaptation, leurs plans intégrés de gestion de l’eau, leurs feuilles de route pour la transformation des systèmes alimentaires, et d’autres politiques majeures, en tant que mesures d’adaptation aux risques climatiques accrus;
- 3.4 contribuer à l’élaboration et à la mise en œuvre de mesures de réduction des risques climatiques et des risques de catastrophe pour une gestion efficace de l’eau agricole dans tous les systèmes agroalimentaires, le but étant de s’attaquer aux effets des pénuries d’eau, des sécheresses et des inondations sur les systèmes agroalimentaires, conformément à la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031;
- 3.5 réaliser des avancées scientifiques, produire des connaissances, mettre au point des outils et renforcer les capacités de suivi, de communication et de vérification des avantages apportés sur le plan de l’atténuation du changement climatique et de l’adaptation à ses effets par les activités de la FAO relatives aux terres, aux sols et à l’eau dans les systèmes agroalimentaires, ainsi que les capacités d’évaluation de l’impact et d’intervention en situation d’urgence à l’aide de la cartographie numérique, des données d’observation terrestre, des analyses en laboratoire et des enquêtes sur le terrain, conformément à la Stratégie de la FAO en matière de science et d’innovation.

19. **Résultante 4 – Mise en place de solutions intégrées pour les terres, les sols et l’eau.** La transition vers des systèmes agroalimentaires durables progresse grâce à l’élaboration, à la promotion et à la mise en place de solutions intégrées terres-sols-eau qui tiennent compte des interactions entre les humains et l’environnement et assurent l’interface entre les zones rurales et urbaines. Plus précisément, la FAO s’emploiera à :

- 4.1 appuyer, en fonction du contexte et des besoins, une utilisation plus large des solutions et approches intégrées pertinentes, notamment: les solutions fondées sur les écosystèmes, le programme «une seule eau-une seule santé/nutrition, l’économie circulaire et verte, l’initiative Villes vertes, la gestion intégrée des paysages et des ressources en eau, l’Observatoire des agricultures du monde et le nexus eau-énergie-alimentation-environnement; apporter un appui aux agriculteurs et renforcer leurs capacités par l’intermédiaire des écoles pratiques d’agriculture, en portant une attention particulière à l’innovation sociotechnique et au changement des comportements;
- 4.2 encourager la réalisation d’évaluations systémiques complètes afin de mieux comprendre les interactions entre les humains et l’environnement, entre les zones rurales et les zones urbaines

et entre les secteurs, opérer des arbitrages et remédier aux problèmes, et élaborer et favoriser des approches et des solutions intégrées terres-sols-eau, par des processus inclusifs, dans le cadre de la transition vers des systèmes agroalimentaires durables;

- 4.3 réaliser une évaluation des incidences de la pollution des sols et de l'eau sur l'alimentation, l'agriculture, la santé humaine et la santé des écosystèmes, la santé des cultures et des animaux d'élevage, et la qualité des ressources naturelles, et encourager des approches et des interventions de nature à atténuer les effets négatifs et à restaurer des systèmes agroalimentaires durables; élaborer des solutions novatrices pour améliorer la qualité de l'eau et réduire la pollution causée par les systèmes agroalimentaires, dans le cadre du mandat de la FAO et en collaboration avec les organismes pertinents des Nations Unies;
- 4.4 promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques intérieurs pour soutenir la pêche continentale et l'aquaculture d'eau douce, tout en atténuant les effets potentiels sur l'environnement;
- 4.5 élaborer et mettre en place des technologies et des approches novatrices et rentables de récupération et de réutilisation des ressources (nexus eau-énergie-alimentation-environnement) en mettant l'accent sur les nutriments/la réutilisation de l'eau/le dessalement, la protection de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et les solutions intégrées, et les infrastructures (qualité de l'eau adaptée au but poursuivi, biogaz et utilisation des biosolides, etc.);
- 4.6 encourager et mettre en œuvre des approches «Une seule santé» afin d'intégrer la gestion des sols, de l'eau, de l'assainissement et des eaux usées, en remédiant à la pollution par les produits agrochimiques et les agents pathogènes et à la résistance aux antimicrobiens; appuyer l'initiative Transformation bleue par la gestion durable de l'irrigation et des infrastructures de l'eau, des innovations technologiques et des mesures visant à maintenir la qualité de l'eau, des systèmes durables et adaptés de pêche (poisson-riz, par exemple), les flux environnementaux et la santé des écosystèmes aquatiques;
- 4.7 renforcer les capacités institutionnelles et les capacités de gestion en vue de mettre en place et de reproduire à plus grande échelle des solutions intégrées terres-sols-eau permettant d'opérer des arbitrages et d'améliorer les synergies entre les stratégies et approches adoptées dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de l'énergie et de l'action humanitaire et à l'interface entre les zones rurales et urbaines;
- 4.8 faire en sorte que des informations sur les besoins en eau et sur l'utilisation et la qualité de cette dernière soient expressément prises en compte dans les efforts de développement, les mesures de renforcement des capacités et les systèmes de collecte de données dans le secteur de la pêche continentale et de l'aquaculture d'eau douce;
- 4.9 aider les membres à diffuser des données et informations sur les inondations et réaliser une évaluation mondiale des risques que font peser ces dernières sur l'agriculture et la sécurité alimentaire afin d'éclairer l'élaboration des politiques et des pratiques à l'avenir;
- 4.10 faciliter l'échange de connaissances entre les membres et encourager le déploiement à plus grande échelle de solutions novatrices permettant d'utiliser au mieux les ressources que représentent les eaux de crue dans le cadre d'une agriculture résiliente et capable de s'adapter aux inondations.

**20. Résultante 5 – Optimisation des systèmes de données et d'information sur les terres, les sols et l'eau à l'appui de la transformation des systèmes agroalimentaires.** Des systèmes de données et d'information sur les terres, les sols et l'eau, des applications géospatiales et des technologies innovantes sont mis au point, accessibles et largement utilisés pour éclairer la prise de décisions à tous les niveaux. Plus précisément, la FAO s'emploiera à:

- 5.1 collecter, analyser, harmoniser, interpréter et diffuser des informations et des données sur les ressources en terres, en sols et en eau, y compris leur état et leur évolution, les facteurs déterminants, les pressions, les réponses politiques et techniques et les progrès; mettre au point un système d'information numérique sur les terres, les sols et l'eau (SoLaWiSe), intégré avec les plateformes d'information mondiales de la FAO, pour les principales cultures aux niveaux

- mondial et national, afin de fournir en temps voulu des informations et des données à l'appui des processus décisionnels des décideurs et des agriculteurs;
- 5.2 assurer un suivi et établir des rapports concernant les indicateurs d'ODD 6.4.1 (utilisation efficiente de l'eau) et 6.4.2 (stress hydrique), dont la FAO est l'organisation garante, et contribuer à d'autres ODD, notamment aux cibles et indicateurs 2.4.1 (agriculture productive et durable), 6.3 (pollution par les produits agrochimiques et les nutriments, réutilisation des eaux usées, débits écologiques), 15.1 (écosystèmes terrestres, zones humides comprises) et 15.3.1 (neutralité en matière de dégradation des terres);
  - 5.3. mettre au point un Portail de données issues de la télédétection sur la productivité de l'eau en libre accès (WaPOR), à partir d'AQUASTAT et du portail de la FAO sur l'eau, dans le but de fournir des données complètes et de qualité à l'appui d'une gestion efficace de l'eau agricole, et de contribuer au système mondial d'information sur l'eau dont la mise en place a été préconisée lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023;
  - 5.4 cartographier les besoins et les possibilités en matière d'irrigation dans le monde pour atténuer les incidences des pénuries d'eau et des sécheresses sur l'agriculture, y compris la pêche et l'aquaculture, dans un climat en évolution, et pour répondre aux besoins en services d'irrigation et autres services liés à l'eau de nombreux pays en développement;
  - 5.5 renforcer les capacités nationales en matière de compilation, de traitement et d'analyse des données sur les terres, les sols et l'eau, et élaborer des méthodologies et des directives pour la comptabilisation, l'estimation, le suivi et l'évaluation des ressources naturelles pour l'alimentation, l'agriculture et les écosystèmes, en prêtant une attention particulière aux pénuries d'eau, à l'utilisation des terres/la couverture des sols, au zonage agroécologique, à l'alerte rapide (Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture), aux typologies agricoles (OAM), à la mise au point de systèmes d'information nationaux et à l'utilisation des observations terrestres et des applications des technologies numériques pour éclairer la prise de décisions au niveau national et au niveau des zones écologiques et des bassins;
  - 5.6 mettre au point et adapter des technologies et des solutions novatrices, puis aider à leur mise en œuvre, s'agissant notamment du traitement des données (informatique dans le nuage) et des observations terrestres, pour la gestion, l'estimation et le suivi des ressources en terres, en sols et en eau (productivité de l'eau [WaPOR], spectroscopie des sols, évaluation de la dégradation des terres, et suivi des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres).